



Cette fiche vise à promouvoir les pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada, jugées essentielles à mettre en place pour améliorer la sécurité des usagers et réduire au minimum les risques.

L'importance de maintenir à jour une liste précise des médicaments lors des points de transition de soins

Impliquer l'usager et ses proches dans la révision de sa liste de médicaments permet de **prévenir des erreurs**. Les **transitions de soins** (changement de milieu, d'équipe et au congé) sont des moments critiques où la **réalisation du bilan comparatif des médicaments (BCM)** permet de détecter ces erreurs et de prévenir les événements indésirables liés aux médicaments. **Par exemple**, si un usager a cessé un médicament contre l'hypertension sur avis verbal du médecin, mais que ce changement n'est pas noté sur la liste de la pharmacie, le médicament pourrait être prescrit à nouveau lors de son admission, augmentant le risque d'hypotension.

Qu'est-ce que le BCM?

Le BCM est un moyen permettant de **maintenir à jour une liste précise des médicaments lors des points de transition de soins**. Il est un processus structuré en 3 étapes clés :

- 1. Collecte de données** : Recueillir les informations nécessaires pour établir le meilleur schéma thérapeutique possible (**MSTP**), soit une liste à jour, complète et précise des médicaments pris par l'usager (incluant posologie, fréquence et voie d'administration).
- 2. Comparaison** : Comparer le MSTP obtenu **auprès de l'usager avec une autre source d'information** telle que (profil de pharmacie communautaire, Dossier santé Québec (DSQ), liste des médicaments au congé de l'hôpital ou feuille d'administration des médicaments (FADM)).
- 3. Résolution des divergences** : Collaborer avec le prescripteur pour **résoudre les divergences** identifiées lors de la comparaison.

Trois types de divergences

Divergence intentionnelle **documentée**

- Décision documentée d'ajouter, modifier ou cesser un médicament (bonne pratique)

Divergence intentionnelle **non documentée**

- Décision consciente, mais non consignée d'ajouter, modifier ou cesser un médicament (confusion et démarches supplémentaires)

Divergence **non intentionnelle**

- Modification, ajout ou omission involontaire de prescrire un médicament (peut entraîner des événements indésirables)

Clientèles visées par la POR

La POR ayant changé et pour mieux répondre aux besoins, une révision de la politique a été effectuée et sera approuvée dans les prochains mois. Une procédure incluant des annexes détachables sont également en travail ainsi qu'un formulaire clinique.

Milieus responsables de réaliser systématiquement le BCM :

- Usager admis hôpitaux, centres de réadaptation, CHSLD, maisons des aînés et maisons alternatives (MDA-MA), services ambulatoires et de première ligne (si le service implique la gestion des médicaments)

Autres milieux :

- Conformément à la POR, ces milieux doivent identifier les transitions et les clientèles à risque pour lesquelles la liste des médicaments nécessite une mise à jour et effectuer les démarches nécessaires pour l'obtenir.

Qui fait le BCM?

La responsabilité du BCM **est partagée** entre le personnel infirmier, les médecins, les pharmaciens, le personnel technique en pharmacie, les ressources externes, l'usager et ses proches aidants. Les rôles et responsabilités spécifiques pour chaque intervenant seront définis dans les **procédures en rédaction**.

Dans les **milieux où le BCM n'est pas systématique**, les équipes doivent identifier des mécanismes pour **assurer une circulation claire et efficace des informations sur les médicaments**, savoir comment **obtenir une liste à jour et agir si elle est incomplète ou incorrecte**.

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA POR ET À INCLURE DANS NOS PRATIQUES.

Je m'assure d'obtenir MSTP lors des points de transition.

- **Selon le milieu**, l'équipe peut soit réaliser le MSTP, soit orienter l'usager vers un professionnel compétent pour assurer sa mise à jour lorsque requis.
- Consulter la [Politique -10158 sur le BCM](#)
- Une **procédure** harmonisée **et un formulaire de collecte de données** sont **en cours de rédaction** afin d'encadrer l'ensemble des milieux, afin de faciliter l'implication du personnel soignant dans l'élaboration du MSTP et clarifier les rôles et responsabilités.
- La collecte de données comprend l'identification de tous les médicaments (ordonnances, vente libre, cannabis, suppléments, remèdes traditionnels ou complémentaires), incluant leur posologie, fréquence et voie d'administration.

Je m'assure que les divergences soient résolues en temps opportun.

- **Selon le milieu**, l'équipe peut soit identifier et documenter les divergences entre les listes de médicaments, soit orienter l'usager vers un professionnel compétent pour leur résolution lorsque requis.
 - Les divergences identifiées sont **communiquées au prescripteur** pour validation. Tous les changements de médication sont **discutés avec l'usager** afin de s'assurer qu'ils reflètent ses objectifs et préférences de traitement. La liste précise des médicaments **mise à jour** est **consignée** dans le dossier et communiquée lors des transitions de soins.

Je déclare les incidents et accidents liés à la tenue d'une liste précise des médicaments.

- Respecter la [procédure](#) de déclaration des analyses des incidents et des accidents.
- Déclarer tout événement lié au bilan comparatif des médicaments (BCM) non effectué, incorrect ou réalisé hors délai, lorsqu'un préjudice potentiel ou réel est identifié.

Je participe à des activités d'apprentissage continu.

- Suivre la [formation BCM ENA 2729](#) pour bien appliquer le BCM

Je contribue aux initiatives d'amélioration de la procédure.

- Analyser les causes des événements indésirables et proposer des stratégies pour éviter leur récurrence. Utiliser le mot-clé **BCM** dans la **section 10** (analyse sommaire) des déclarations pour faciliter le repérage. Partager les réflexions avec son équipe et suivre les résultats d'audits.

La qualité au cœur de nos actions !

Nos personnes-ressources :

L'équipe de la pharmacie, DSPeM

Jany Tremblay, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers, volet soins généraux, DSIEU



**Consultez toutes les fiches
de la Démarche qualité!**